

## BILAN ANNUEL DU COMITÉ DE PARENTS (CP) DE LA CSDM 2018-2019

### Rappel :

Le délégué au comité de parents de la commission scolaire de Montréal (CSDM) est un parent membre du conseil d'établissement (CÉ), élu à l'assemblée générale (AG). Son mandat est d'une durée d'un an.

Il participe à une réunion par mois au centre administratif de la CSDM et à cinq rencontres de la « région Est » à l'école Marguerite-De Lajemmerais.

Il rend compte aux membres du CÉ du contenu de ses rencontres avec le comité de parents et des consultations auxquelles il participe. Il transmet également au CP les prises de position des parents de son école.

-----

Cette année, le comité de parents a pris de nombreuses résolutions, soumises à consultation au préalable et transmises au conseil des commissaires, aux partenaires et autorités compétentes (administrative, municipale, provinciale) sur :

-le soutien envers la communauté franco-ontarienne dans la défense et la promotion de ses droits à des services éducatifs en français,

-la sécurité aux abords des écoles avec, entre autres, une demande d'augmentation du nombre de brigadiers scolaires sur le territoire de la CSDM,

-la sécurité dans les cours des écoles au niveau du déneigement et du déglçage,

-le changement des indices de défavorisation dans certaines écoles de la CSDM et la mesure alimentaire 2019-2020,

-la suppression de 18139 dossiers d'immigration afin de prendre en compte les conséquences sur les enfants scolarisés dans les milieux,

-l'intégration de parents d'élèves HDAA dans les CÉ des écoles,

-l'implantation des maternelles 4 ans sur le territoire de la CSDM,

-la gratuité scolaire et les frais exigés aux parents,

-l'urgence climatique et la promotion de l'accès à l'eau potable pour tous (communauté bleue),

-la place de la douance à la CSDM avec l'instauration d'une politique et d'un cadre de référence,

-l'offre de service au secondaire,

-le transport scolaire,

-le renouvellement du statut des écoles établies aux fins d'un projet particulier,

-l'appui aux mouvements locaux de mobilisation des parents.

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) a interpellé le comité de parents de la CSDM au travers de consultations nationales tout au long de l'année sur de nombreux enjeux d'éducation et par la voix de délégué(e)s élu(e)s au sein du CP. Le colloque annuel de la FCPQ ouvert à tous les parents a eu lieu cette année à Boucherville. <http://www.fcpq.qc.ca/>

Au cours de l'année, il y a eu plusieurs présentations par la CSDM :

-un projet pilote appelé « Planifions notre école » permettant d'intégrer les citoyens au processus de planification des milieux scolaires par les services de l'organisation scolaire : <http://planifions.csdm.qc.ca/>

-le projet éducatif 2018-2022 par les services pédagogiques,

-le budget des écoles par les services financiers.

Et enfin, dès le mois d'octobre, à la demande des délégué(e)s du CP, une médiation au sein du comité exécutif du comité de parents de la CSDM par l'avocat Bruno Lepage a été mise en place. Des recommandations soumises aux délégué(e)s en mai ont été adoptées par ceux-ci afin de rendre le climat de travail plus sain.